

Cri d'alarme du chef des sapeurs-pompiers du Houga

« Notre système de protection civile est en danger »



Cri d'alarme du chef des sapeurs-pompiers du Houga

Ci-dessus : le dispositif de la Sainte-Barbe au Houga

La Sainte-Barbe, fête traditionnelle des sapeurs-pompiers a eu lieu le 24 janvier 2026 au Houga. Organisée par le Centre d'incendie et de secours (CIS) du Houga, son chef, le lieutenant Lionel Desjardins et l'adjoint de celui-ci, l'adjudant David Lacoste, elle a réuni de nombreuses personnalités et beaucoup de Folgariennes et de Folgariens, tous très attachés à « leurs » sapeurs-pompiers.

Parmi les personnalités, citons Vincent Gouanelle (président de la Communauté de communes du Bas-Armagnac), Patricia Galabert (maire du Houga), des maires des communes avoisinantes et le lieutenant-colonel Bellocq, représentant le colonel Jean-Louis Ferrès, directeur du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), le lieutenant Riera (de l'Union départementale des sapeurs-pompiers) et des représentants des CIS voisins.

Sans oublier la vingtaine d'anciens sapeurs-pompiers du Houga, dont la présence en nombre, a été saluée par les intervenants, comme quelque chose d'exceptionnel, propre au Houga.



Les anciens sapeurs-pompiers du Houga

Déroulement de la réunion

Le lieutenant Desjardins parle des problèmes de la protection civile nationale et de la vie du CIS du Houga.

La maire exprime sa confiance dans les sapeurs-pompiers.

Vincent Gouanelle félicite et remercie les sapeurs-pompiers.

Des sapeurs-pompiers sont promus et des diplômes sont remis.

Le lieutenant-colonel Jean-Michel Bellocq félicite et encourage les personnels du CIS.

Le lieutenant Laurent Riera, de l'Union départementale des sapeurs-pompiers donne des informations.

Le capitaine Hervé Gaüzère rend hommage au lieutenant-colonel Bellocq et lui remet la médaille de la ville.



De g. à dr.; Lt Desjardins, Icl Bellocq (caché par les fleurs), cn Gaüzère, Patricia Galabert, Vincent Gouanelle, cn Jean De Marchi et adj Lacoste

Intervention du lieutenant Desjardins

Le chef du CIS pousse un cri d'alarme sur l'avenir de notre système de protection civile.

« Le nombre de volontaires stagne ou diminue dans de nombreux départements », alors que le nombre d'interventions est en hausse constante.

À quoi est cela est-il dû ?

Les jeunes ont des contraintes professionnelles plus fortes et ils méconnaissent les avantages du volontariat (1).

La hausse du nombre d'interventions sans hausse d'effectifs est une cause d'épuisement qui mène à des abandons : en 2 ans, la durée d'engagement moyenne est passée de 14 ans à 12 ans. En seulement deux ans !

Il faut ajouter que beaucoup d'employeurs sont sous pression et acceptent moins les absences répétées : « certains ne veulent plus signer de convention de disponibilité ».

De plus, les interventions sont devenues plus risquées dans certaines zones, « ce qui décourage les volontaires » car « les agressions de pompiers ont augmenté ces dernières années ».

En somme : « le système est en danger, car la demande d'intervention augmente et le nombre de volontaires diminue. Les contraintes se renforcent et l'attractivité baisse ».

À quoi ressemblerait une protection civile sans sapeurs-pompiers volontaires ?

Il faudrait 200 000 pompiers professionnels, soit un coût d'environ 10 milliards d'euros par an

les casernes en milieu rural et périurbain seraient fermées, les moyens étant concentrés dans les villes

d'où une augmentation très importante des délais d'intervention (plus de 20 min en milieu rural),

d'où une augmentation évitable des décès (arrêts cardiaques, hémorragies, AVC, accidents de la route)

les grands feux d'été dureraient plus longtemps et seraient plus destructeurs, les inondations exigeraient des renforts extérieurs etc.

Ce modèle de protection civile serait à la fois « moins performant, plus coûteux et plus inégalitaire. La France basculerait vers un modèle plus cher, moins réactif, moins proche du citoyen, plus lent dans l'urgence et incapable de faire face aux catastrophes majeures ».

Le décret sur les retraites est insuffisant (2)

Le décret du 20 janvier 2026 « ne répond pas à toutes les attentes légitimes (...) des améliorations restent nécessaires ».



Les personnels du CIS

Photographie du CIS du Houga

Il comprend 32 sapeurs-pompiers volontaires :

8 femmes (bientôt 9)

24 hommes

Dont :

2 médecins

2 infirmiers sapeurs-pompiers, 2 officiers

9 sous-officiers

17 hommes du rang

7 jeunes sapeurs-pompiers (JSP)



Les JSP et leur instructeur

Nouvelles recrues en 2025 : Tristan Lehoux (30 ans, artisan), Arthur Barachina (21 ans, étudiant infirmier), Sarah Banchelin-Roy (20 ans, étudiante en droit qui vient du CIS de Cazaubon), Emma Banchelin-Roy (16 ans, étudiante, ancienne JSP d'Éauze).

Le lieutenant Desjardins en profite pour féliciter les 7 JSP et remercier leurs instructeurs.

Activités du CIS

Elles sont en constante expansion : 354 demandes de secours en 2025. 75 % des interventions, soit 254, sont du Secours d'urgence aux personnes (SUAP). Les autres : 38 accidents de la circulation, 48 incendies et 14 opérations diverses.

Remerciements

Le chef de Centre remercie son adjoint, l'adjudant David Lacoste, l'amicale et ses deux présidents, ainsi que les employeurs publics et privés « qui permettent aux sapeurs-pompiers de se libérer ».

Il remercie également les structures du SDIS et le Groupement Nord (le commandant Gourier et le capitaine Gaüzère. De même la Compagnie Armagnac, dont le CIS du Houga fait partie (« un lien crucial »).

Enfin, le lieutenant Desjardins remercie « la deuxième caserne des pompiers du Houga », à savoir les anciens sapeurs-pompiers : « vous êtes l'exemple parfait à suivre, vous incarnez la cohésion d'équipe, la camaraderie, la joie de vivre ».

Il n'oublie pas de remercier « celles et ceux qui partagent nos vies au quotidien ». Et de citer les absents et les malades.

Intervention de Patricia Galabert (SP).



Patricia Galabert lors de son intervention; derrière elle le Icl Bellocq, à gauche le It Desjardins et Vincent Gouanelle

La maire exprime avec émotion l'attachement de la commune à ses sapeurs-pompiers dont les Folgariennes et les Folgariens apprécient infiniment le dévouement. La Sainte-Barbe est un moment privilégié pour les rencontrer en dehors des opérations et « vous remercier pour votre engagement quotidien. (...) C'est la famille sapeurs-pompiers qui se réunit et partage un moment amical ».

« Au Houga, nous savons à quel point il est crucial de disposer d'un Centre de secours compétent et opérationnel(...) Vous êtes toujours prêts à intervenir rapidement, à sauver des vies et à protéger notre communauté et nous vous en sommes infiniment reconnaissants ».

« Vous avez fait le choix de répondre chaque jour, en tout lieu du territoire aux situations de détresse (...) avec un seul objectif : secourir ».

Les SP peuvent compter sur le soutien des communes : « votre professionnalisme fait de vous un pilier fondamental de notre sécurité collective ».

Puis la maire félicite « la relève » : les jeunes sapeurs-pompiers : « vous donnez l'image d'une jeunesse dynamique et engagée. Cet engagement n'est pas pour vous une activité de plus (...), c'est aussi adhérer à des valeurs, apprendre à vivre en groupe, se dépasser au service des autres ».

Elle remercie les employeurs partenaires qui s'associent à l'engagement des sapeurs-pompiers

Elle ajoute : « Vous êtes en lien direct avec l'humain, avec les joies, mais plus souvent les peines. Vous vivez au quotidien la souffrance, la misère humaine. J'ai dans ma mémoire quelques moments, vécus de ma place d'élue, à vos côtés ».

Enfin, elle remercie des familles des SP et assure ceux-ci de son soutien : « Votre engagement est un acte citoyen qui mérite le plus grand respect ».



Les promus

Les promotions

Les caporaux Kevin Colas et Adrien Dulin sont promus sergents

Les sapeurs de 1ère classe Maxime Dubois, Carla Desjardins, Jean-Paul Le Fur, Sarah Blanchelin-Roy sont nommés caporaux

Les sapeurs Gabriel Loth et Tristan Lehoux sont nommés sapeurs de 1ère classe.



Patricia Galabert remet son galon à un promu



Le Icl Bellocq remet son galon à un promu



Les nouveaux promus posent avec les autorités

Remise des diplômes de parcours de formation au commandement et au management des unités opérationnelles



Les autorités remettent les diplômes.

Puis le capitaine Gaüzère fait applaudir le lieutenant Desjardins et l'adjudant Lacoste pour leur investissement et leur travail quotidien.



Hommage au lieutenant-colonel Jean-Michel Belloccq

Le capitaine Hervé Gaüzère retrace la carrière du Icl Belloccq qui a obtenu une maîtrise des sciences de l'éducation, a intégré l'École d'application de l'Infanterie, puis est entré dans la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris où il a effectué un brillant parcours.

Il y a obtenu de nombreuses qualifications dont la plus haute en Gestion opérationnelle et Commandement.

Il est décoré des médailles de chevalier de l'Ordre du Mérite et de chevalier de la Légion d'Honneur.

Depuis son arrivée en 2014, le Icl Belloccq « a su nous inculquer les bons principes et nous éduquer sur les valeurs éthiques. Grâce à lui, les SP ont contribué « à inscrire dans le marbre les six valeurs phares du SDIS 32 : la confiance, l'exemplarité,, le respect, l'altruisme, l'engagement et l'esprit de corps ».

Le capitaine Hervé Gaüzère souligne que le SDIS 32 a de la chance que le Icl Belloccq soit le référent du volontariat auprès du Directeur du SDIS.



(1) exercer des responsabilités dans des interventions

concrétiser leur utilité envers la collectivité nationale

développer des compétences dans la santé et l'extinction des incendies

développer son potentiel physique et ses qualités de caractère etc.

(2) 173-1-5 ont droit à une majoration de durée d'assurance égale à : « 1° Un trimestre pour une période d'engagement d'au moins dix années; « 2° Deux trimestres pour une période d'engagement d'au moins vingt années ; « 3° Trois trimestres pour une période d'engagement d'au moins vingt-cinq années.



Blason du CIS du Houga